



## Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 11 mai 2026, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

**Date d'affichage de la convocation** : 11 mai 2026

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Nombre de conseillers présents** : 14

**Nombre de conseillers votants** : 14

**Etaient présents** : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, MARIN Patrick, TAPHANEL, BRUN Etienne, MARIN Jean-Hervé, PLUCHART, LACHASSAGNE, MORTIER, DESLANDES, HALBOUT, NESTOR, CRESSON

**Etaient absents excusés** : Mme MARTINOT, Mr GOUTARD

Monsieur GOUTARD a donné procuration à Madame CRESSON

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

### **DELIB2026-35 : Approbation du CFU du budget communal 2025**

Il approuve à l'unanimité (13 votants) le CFU du budget communal 2025, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, à savoir :

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE</b>				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	964 120.79 €	1 426 139.05 €	2 390 259.84 €
	Recettes réalisées	570 158.46 €	1 011 169.61 €	1 581 328.07 €
	Restes à réaliser	0	0	0
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	964 120.79 €	1 426 139.05 €	2 390 259.84 €
	Dépenses réalisées	710 305.64 €	876 456.50 €	1 586 762.14 €
	Restes à réaliser	14 173.30 €	0	14 173.30 €

Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-140 147.18 €	134 713.11 €	-5 434.07 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-13 926.65 €	467 464.41 €	453 537.76 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-154 073.83 €	602 177.52 €	448 103.69 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-14 173.30 €	0 €	-14 173.30 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	168 247.13 €	602 177.52 €	433 930.39 €

### **DELIB2026-36 : Affectation des résultats 2025**

Il approuve à l'unanimité (14 votants) l'affectation des résultats du budget communal 2025, à savoir :

#### Section d'investissement :

- Résultat de clôture - 154 073.83 €
- Restes à réaliser recettes néant
- Restes à réaliser dépenses - 14 173.30 €
- Besoin de financement 168 247.13 €
- 001 déficit d'investissement reporté - 154 073.83€

#### Section de fonctionnement :

- Résultat de clôture 602 177.52 €
- 1068 (inv) Excédents de fonctionnement capitalisés 168 247.13 €
- 002 Solde de l'excédent de fonctionnement reporté 433 930.39 €

### **DELIB2026-37 : Aménagement des allées au cimetière et FDSR 2026**

Vu la consultation des entreprises pour la réalisation d'allées en enrobé au cimetière ;

Vu la demande de subvention déposée au Conseil Départemental en décembre 2025, dans le cadre du FDSR pour un montant de 18 736.00 €, dont les travaux doivent être réalisés et payés avant le 15 novembre 2026 ;

Il approuve à l'unanimité (14 votants) le devis de l'entreprise COLAS d'un montant de 37 364.08 € HT, soit 44 836.90 € TTC pour la réalisation de la première tranche des travaux : une allée du portail au fond du cimetière et une allée donnant accès au Jardin du Souvenir.

**DELIB2026-38 : Convention d'occupation du domaine public concernant l'antenne de radiotéléphonie au stade**

Il approuve à l'unanimité (14 votants) le projet de convention de la société CELLNEX concernant l'antenne de radiotéléphonie au stade, moyennant une participation financière annuelle d'un montant de 3 322.30 €.

**DELIB2026-39 : Mise à disposition du terrain de foot au collège Bernard de Fontenelle du 25/03/2026 au 22/06/2026**

A titre exceptionnel, il accepte à la majorité absolue (14 votants : 12 voix pour, 2 voix contre) la mise à disposition du stade municipal et de ses annexes (point d'eau extérieur, vestiaires uniquement pour le dépôt des vêtements, toilettes) au profit des élèves du collège Bernard de Fontenelle pour la période du 25 mars 2026 au 22 juin 2026. Ils souhaitent également informer les élus du Conseil Départemental qu'il demeure indispensable de réaliser un plateau sportif pour les collégiens et précisent également que le terrain de foot n'est pas prévu pour un usage quotidien intensif, contraignant la commune, pour des raisons de sécurité, à un entretien régulier, sans contrepartie financière.

**DELIB2026-40 : Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents : élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

Il élit à l'unanimité (14 votants) : Fabrice LACHASSAGNE, délégué titulaire, Hugues BRUN, délégué suppléant.

**DELIB2026-41 : Syndicat Mixte AGEDI : convention pour la mise à disposition de services informatiques et numériques des collectivités territoriales et leurs groupements**

Vu l'acquisition du logiciel cimetière au Syndicat Mixte AGEDI, il approuve à l'unanimité (14 votants) la convention pour la mise à disposition de services informatiques et numériques des collectivités territoriales et leurs groupements.

**DELIB2026-42 : Syndicat Mixte AGEDI : élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

Vu l'acquisition du logiciel cimetière et selon les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, il élit : Adeline TAPHANEL, délégué titulaire, Cécile GENNETEAU, délégué suppléant.

**DELIB2026-43 : Subvention au Relais Sépia du Lathan**

Compte tenu de la participation financière complémentaire accordée aux familles domiciliées à Savigné et séjournant au Relais Sépia du Lathan, il attribue à l'unanimité (14 votants) la somme de 438.00 € relative au dernier trimestre 2025 et au premier trimestre 2026.

#### **DELIB2026-44 : Subvention à la Boule Savignéenne**

Vu la réalisation d'une fresque à l'extérieur du bâtiment communal présentée par l'association Boule de fort Savignéenne pour un montant de 2 075.10 € TTC et du plan de financement présenté, soit 950 € de participation financière du Conseil Départemental et du Crédit Agricole de Savigné, il alloue à l'unanimité (14 votants) la somme de 1 200.00 €, à titre exceptionnel, à l'association la Boule Savignéenne.

#### **DELIB2026-45 : Subvention Musée du Savignéen**

Vu les frais de maintenance du logiciel ActiMuséo pour les activités de récolement, il attribue à l'unanimité (13 votants, Mr LACHASSAGNE n'ayant pas pris part au vote) la somme de 1 061.92 € à l'association du Musée du Savignéen.

#### **DELIB2026-46 : Subvention Savigné Evènements**

Il attribue à l'unanimité (11 votants : Mme GENNETEAU et Mrs MARIN Patrick et MARIN Jean-Hervé n'ayant pas pris part au vote) la somme de 400.00 € à Savigné Evènements, liée à la création de ladite association.

#### **DELIB2026-47 : Décision modificative n° 01 du budget communal**

Il accepte à l'unanimité (14 votants) la décision modificative n° 01 du budget communal pour un montant de 296.00 €, pour l'achat de deux scanettes pour la bibliothèque municipale et le complément de crédits pour l'achat d'une poubelle installée sur le parvis du collège.

#### **DELIB2026-48 : Création d'une commission communale des impôts directs**

Il établit et valide à l'unanimité (14 votants) la liste des membres de la commission communale des impôts directs à soumettre aux services de la DDFP d'Indre et Loire.

#### **DELIB2026-49 : CCTOVAL : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs**

Il désigne à l'unanimité (14 votants) : Daniel DESLANDES, délégué titulaire, Olivia CRESSON, délégué suppléant, représentant de la commune pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs de la CCTOVAL.

#### **DELIB2026-50 : Création de la commission de contrôle des listes électorales**

Compte tenu des directives de la Préfecture d'Indre et Loire, il nomme à l'unanimité (14 votants) : Fabrice LACHASSAGNE, Jean-Hervé MARIN, Maxime NESTOR de la liste « Horizons 2036, Frédéric GOUTARD, Olivia CRESSON de la liste « Pour l'Avenir de Savigné ».

#### **DELIB2026-51 : Achat d'une parcelle A 528 ruelle Léon Touchard**

Vu la proposition des Consorts ORY, à l'unanimité (14 votants), il décide :

- D'acheter la parcelle A 528 d'une superficie de 104 m<sup>2</sup>, pour un euro symbolique ;
- De désigner Maître BERTONCINI, Notaire à Savigné sur Lathan de l'étude notariale TOURAINE LATHAN pour la rédaction et toutes les pièces se rapportant à cette décision.

**Questions diverses :**

Il prend connaissance des informations suivantes :

- Travaux d'enfouissement des réseaux Avenue du Général de Gaulle du Lavoir à l'Avenue de l'Anjou et rue François II du carrefour de l'Avenue des Tourelles à la Place de l'église : démarrage des travaux le 26 mai. Le marché hebdomadaire sera déplacé du 27 mai au 10 juin inclus, rue du Kiosque.
- Inauguration du minibus en présence des représentants des associations, des annonceurs : lundi 8 juin à 18 h 30 en Mairie.
- Fête de la musique Place Jacques du Bellay samedi 20 juin organisée par la commune : Musique avec le groupe au Temps du Rock, DJ Romain et chanteuse. Arrêt à 23 h 30.
- Programmation Au Fil du Jazz 2027 : 12 communes participeront au projet en 2027, Savigné accueillera le concert le 5 février.
- Fête des tracteurs les 6 et 7 juin organisée par l'association Savigné Maquettes.
- Rencontre en fin d'année de la Caravane Educative des Territoires Ruraux représentée par le DASEN.
- Repas du personnel et des élus : vendredi 3 juillet à 19 h 00 en Mairie
- Soirée du 13 Juillet au Pont de la Forge organisée par l'association Savigné Maquettes
- Réunion préparatoire à la magie de Noël : mercredi 24 juin à 18 h 00 en Mairie.
- Fondation du Patrimoine : Adhésion de la commune de Savigné pour la somme de 200 €/an.
- Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 6 juillet 2026 à 18 h 30.

Fin de la séance à 21 h 00.

**Le Maire,**

**Hugues BRUN**

**La Secrétaire de Séance,**

**Cécile GENNETEAU**